



BULLETIN DE SOUTIEN 2011 – *NTBF France*

Je souhaite, moi aussi, soutenir le milieu éducatif burkinabè dans son appropriation des technologies de l'information et de la communication. Je vous adresse pour cela :

au titre de la cotisation annuelle 2011 de NTBF France, un versement de 40 euros*

au titre de la cotisation annuelle 2011 de NTBF France, un versement de 25 euros*

**Pour les personnes non imposables (étudiants, en recherche d'emploi, ...) le montant de la cotisation est fixée à 10 euros.*

un don de euros (Virement mensuel possible, nous contacter par email à l'adresse tresorerie@ntbf.net)

IMPORTANT Réductions d'Impôts de 66%

. *NTBF France* est une association d'intérêt général.

. En tant que particuliers, vous pouvez bénéficier **d'une réduction d'impôt égale à 66% des dons et cotisations versés**, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

NTBF France vous adressera un reçu, à joindre à votre déclaration d'impôt, attestant du montant de votre versement (Article 200 du Code Général des Impôts). Si toutefois, il vous est impossible de joindre le reçu fiscal de vos dons (perte, non-réception), n'hésitez pas néanmoins à les déclarer. L'administration fiscale pourra vous demander les justificatifs ultérieurement.

NOM, prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Pays :

Tel :

Courriel (adresse email) :

Page Facebook :

Site :

Je souhaite recevoir les lettres d'information de NTBF (case à cocher)

En tant que membre, je souhaite utiliser une adresse de type pseudo@ntbf.net accessible depuis <http://mail.ntbf.net> (2 Go de stockage, filtre anti-spam puissant, gestion multi-comptes POP, partages de fichiers de l'association). Préciser votre pseudo (généralement le prénom du membre, si absence de doublon) :

Date :

Signature :

J'ai connu NTBF par l'intermédiaire de :

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant figurant dans notre fichier. Nous nous engageons à ne pas communiquer vos coordonnées à d'autres organismes.

NTBF France est une ASI (Association de Solidarité Internationale) enregistrée en préfecture de Paris. Parution au Journal Officiel de la République française le 23 septembre 2000. Modification des statuts le 17 Juillet 2004. Elle travaille en concertation avec NTBF Burkina, association enregistrée le 13 mai 2002 auprès du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation du Burkina Faso.

NTBF France – Trésorerie, M. Philippe Villette – centre village - 65170 Guchan

– e-mail : tresorerie@ntbf.net – Site : <http://ntbf.net>